

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 53 (1991)

**Heft:** 15

**Artikel:** Coup d'œil dans la Haute Savoie

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1084883>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

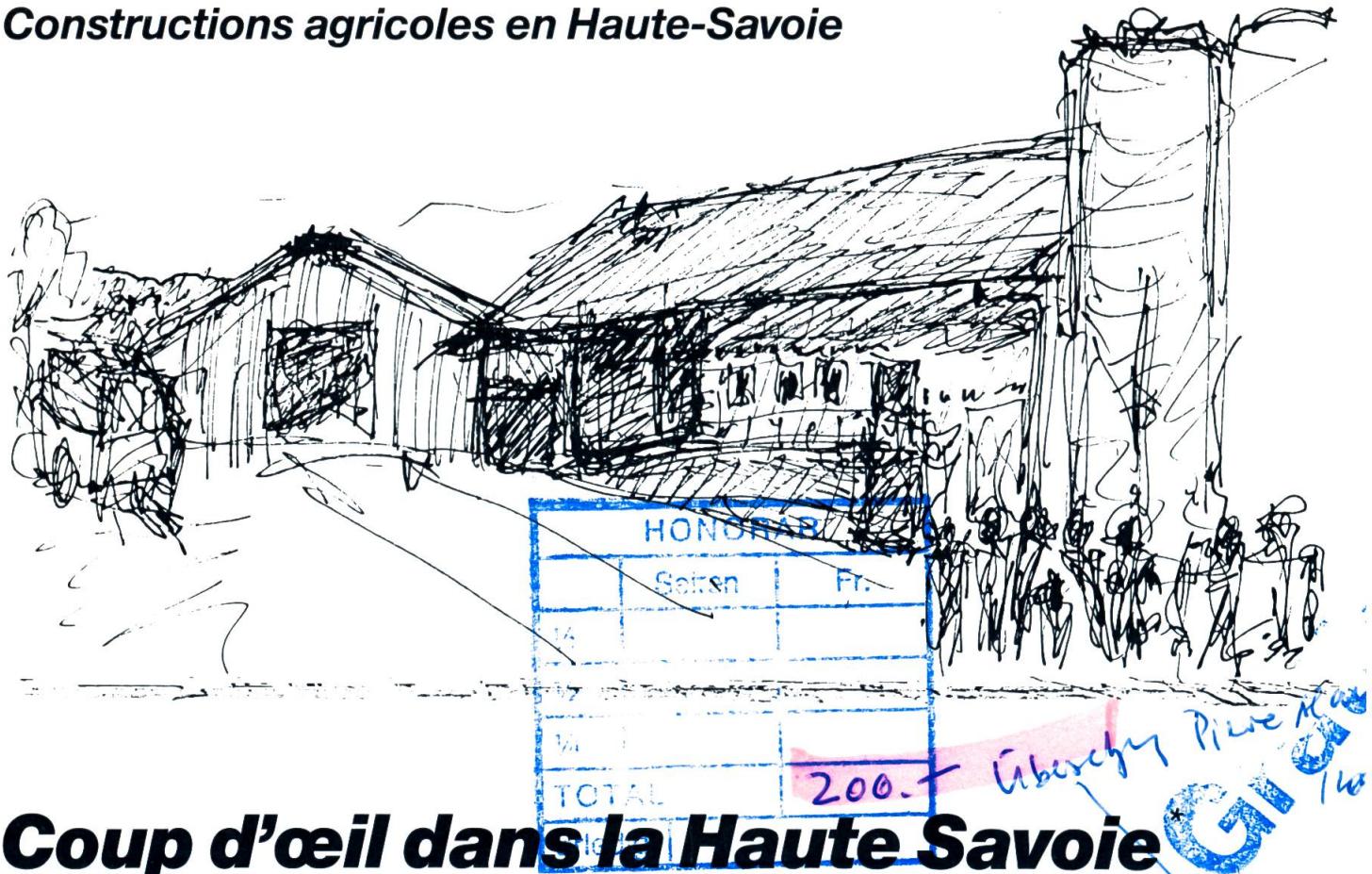
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Constructions agricoles en Haute-Savoie



## Coup d'œil dans la Haute Savoie

Sous le thème «Comment s'adapter au défi de la CE, l'Association Suisse pour la construction agricole (ALB-CH), anciennement AGIR, a organisé dernièrement une excursion dans le département de la Haute-Savoie. A cette occasion, les participants ont pu étudier différentes solutions proposées pour la garde des vaches laitières et se faire une idée des effets de la politique agraire de la CE sur l'économie d'une région qui, par sa situation, est sur bien des points comparable à celle de la Suisse. Les participants ont pu visiter huit exploitations laitières et entendre les exploitants exprimer leur point de vue sur la situation agricole.

Si les Helvètes sont habitués à chercher le lac Léman et la ville de Genève au bas de la carte, pour les habitants de la

agricole assez important. Au sud de la ville, l'arc alpestre se fond dans les plis du Jura faisant ainsi obstacle à l'expansion urbaine.

Cependant, l'image idéale d'un paysage intact, égayé de colline, est trompeuse: le réseau des autoroutes franco-suisse dévore irrémédiablement le paysage. Ainsi la force d'attraction et l'influence de la ville s'accentuent et débordent aussi dans le département voisin de la Haute-Savoie dont la campagne, avec son

caractère pré-alpin, ressemble au canton de Fribourg. Son économie laitière demeure toutefois la principale source de revenus.

\* Compte-rendu fait par:

- Hanspeter Reusser, OCA, Berne: documents techniques et dessins
- Urs Löhnert, bureau d'architectes pour l'agriculture, Bâle: croquis à l'encre de Chine
- Ueli Zweifel, ASETA: texte, photos et rédaction
- Pierre-Alain Mouchet, SRVA, et Franca Stalé, ASETA: traduction



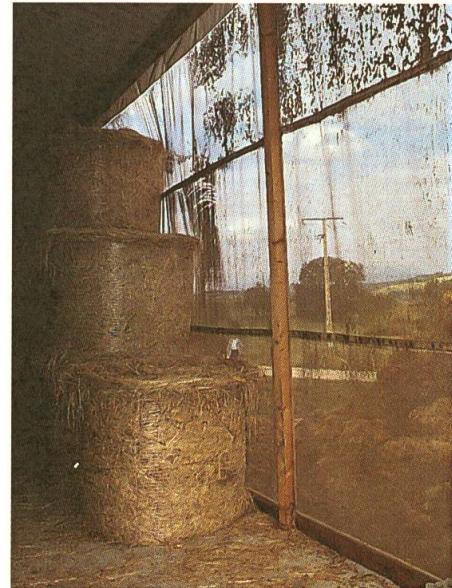
Une cour de ferme spacieuse comptant une aire de mouvement de 10 m<sup>2</sup> et une surface de repos de 5 m<sup>2</sup> par vache. A gauche, la place d'affouragement avec une fourragère centrale. A droite, l'aire de repos sur litière profonde et à l'extrême droite, la salle de traite, équipée d'un distributeur de fourrage.

### Service-conseils ou vulgarisation

En France, les services de la vulgarisation, des assurances, des crédits ainsi que le marketing des productions agricoles sont liés aux Chambres d'Agriculture. Ainsi ce voyage s'est déroulé avec l'aide de la Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie et principalement de son «conseiller bâtiments» Jean Bovagne et de son collaborateur Maurice Jeantet. Ils ont sélectionné une série de réalisations montrant un large spectre des solutions offertes pour des bâtiments pratiques, mais à de faibles coûts, tenant compte de la situation de la CE. Comme les participants au voyage ont pu le faire, nous tenons à présenter à nos lecteurs des solutions ou des concepts non conventionnels.



Afin de répartir plus facilement la paille, mais pour offrir aussi un peu plus de confort aux animaux, la séparation frontale des logettes (système tubulaire) permet de supprimer les supports arrières.



Le côté couvert du bâtiment est équipé d'un filet brise-vent qui protège le bétail des courants d'air, tout en assurant une parfaite ventilation. Le même effet coupe-vent peut être obtenu par des lattes en bois placées à une distance de 2 cm les unes des autres.

C'est là le but recherché par la description et les commentaires des constructions présentées avec leurs particularités.

## Un besoin esthétique

Comme entrée en matière, le conseiller français avait choisi de présenter deux exploitations à Vovray en Bornes (850 m d'altitude) sur le versant sud du Salève. Il présentait comme relativement chère la réalisation de Monsieur Brand. Reconstruite après incendie, les sommes versées par l'assurance avaient permis, entre autres, cette réalisation. Le bâtiment, une construction de la maison autrichienne Wolf, répond aux besoins esthétiques. Les façades sont recouvertes de bois et le toit est en Eternit ondulé non teinté.

L'exploitation a une surface de 60 hectares avec 80 UGB. Les 55 vaches sont en logettes sur caillebotis, le jeune bétail dans une ancienne étable séparée. Le volume de la fosse à purin est de 600 m<sup>3</sup>.

Le fourrage sec est stocké au niveau du sol, sa manutention est assurée par un pont roulant. Il est repris et amené par deux trappes s'ouvrant en biais dans la fourragère où il est réparti manuellement. L'exploitation est équipée d'une installation de séchage en grange avec récupérateur de chaleur en toiture. Ce dernier est fortement subventionné en tant que moyen pour économiser l'énergie dans le cadre de la CE. La traite se fait dans une salle de traite en épis 2 x 5 avec distribution automatique des concentrés.



*Jean Bovagne, conseiller, déclare à propos de ces constructions: Aujourd'hui, on nous demande de travailler selon la devise: «Les bâtiments sont des outils, non un patrimoine». Une vue pour le moins provocatrice qui peut sembler réaliste et correspond à l'esprit du temps, soit à notre société du tout-à-jeter.*

## De l'air frais

La seconde exploitation, celle de Monsieur R. Richard, a environ la même surface et le même nombre de bêtes. Le type de bâtiment est identique à celui de l'exemple précédent. Il a été réalisé en 1981 déjà et ses parois sont en tôle. Dans cette étable à logettes, l'évacuation du fumier se fait par un racleur. Le fumier, relativement humide, est repris par un évacuateur à chaîne pour être mis en tas, avec l'inconvénient que la masse est peu stable et que la séparation du purin avec les eaux de pluie n'est pas résolue. La ventilation de l'étable, à l'époque n'avait pas suffisamment été étudiée, et seule l'introduction de ventilateurs a permis d'obtenir un climat d'étable favorable.

Les logettes ont été dernièrement modifiées de façon à utiliser moins de paille tout en gagnant dans le confort des animaux.

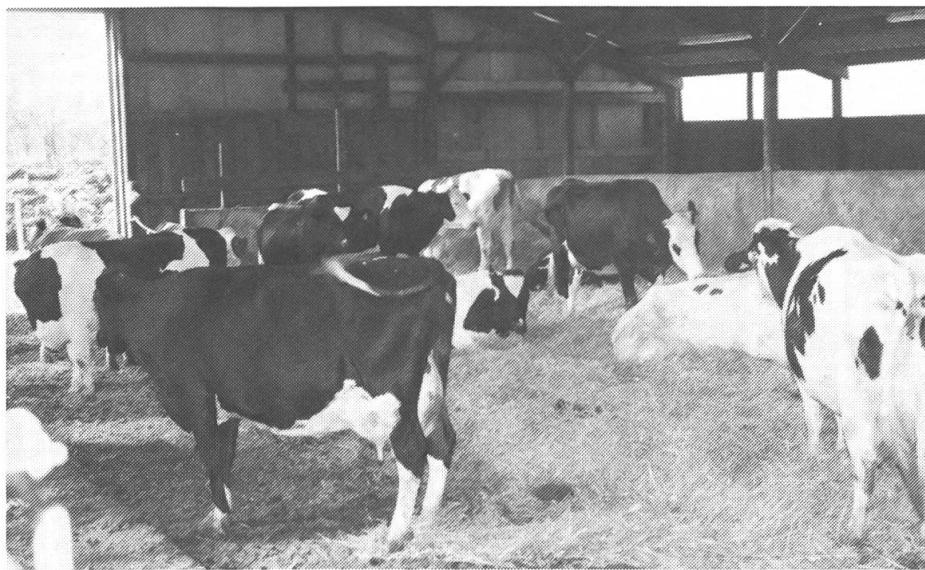
Ainsi, la séparation frontale des logettes a été réalisée à l'aide d'un système tubulaire et a permis de supprimer les supports arrières. Les besoins en paille par animal et par jour s'élèvent à environ 2 kg.

## Étable pour le jeune bétail

L'étable pour le jeune bétail présente une solution intéressante du point de vue construction. Au lieu d'un fond en béton ou en bitume, celui-ci est en gravier gras bien roulé. De nombreux accès aux bâtiments sont également réalisés ainsi. Une remise présentant le même profil que l'étable des jeunes bovins complète ce bâtiment. Le jeune bétail est en logettes à plan incliné (qui laissent glisser le fumier). L'utilisation de ce bâtiment est ainsi facilement modifiable. Le côté ouvert du bâtiment est équipé d'un filet brise-vent qui protège le

Ce voyage d'études de l'Association suisse pour la construction agricole a été organisé par Pierre-Alain Mouchet et Maxime Philipona, Grangeneuve FR, Jean Bovagne, Conseiller en bâtiments d'élevage, Chambre d'agriculture «La Molière» et Maurice Jeantet. De même, ils ont arrangé ces excursions très instructives et se sont chargés des contacts avec les chefs d'exploitation. On obtiendra de plus amples informations sur le sujet auprès de l'Association ALB-CH c/o LBL, 8135 Lindau.

**Dans cet article, les coûts sont exprimés en francs français et abrégés FF. Cours utilisé: 1 sFr. = 4 FF.**



Le système «stabulation libre sur litière profonde avec plan incliné» demande une quantité réduite de paille, comparé au système simple sur litière profonde. On observe aussi une moindre pression latérale contre les parois ce qui favorise une construction légère en rondains qui a laissé perplexes plus d'un spécialiste...

bétail des courants d'air, tout en assurant une parfaite ventilation. Le même effet coupe-vent peut être obtenu par des lattes de bois placées à une distance de 2 cm les une des autres. Le prix de la construction de l'étable avec le stockage des fourrages s'est élevé à 1,5 millions de FF alors que la construction pour le jeune bétail coûte 0,3 millions de FF.

avec la fourragère. L'espace pour les veaux paraît avoir été oublié, on a pensé à l'époque les garder dans les anciens bâtiments, ce qui du point de vue du travail n'était pas optimal.

Dans les points positifs de la construction, Monsieur Bovagne souligne la facilité avec laquelle

on peut agrandir le bâtiment. De leur côté, les deux frères espèrent obtenir davantage de production et augmenter leur contingent en reprenant le domaine de leur père. Chacun des frères a suivi la formation de chef d'exploitation de 3 ans, et ensemble ils vont s'associer en GAEC.

### Stabulation libre pour vaches non écornées

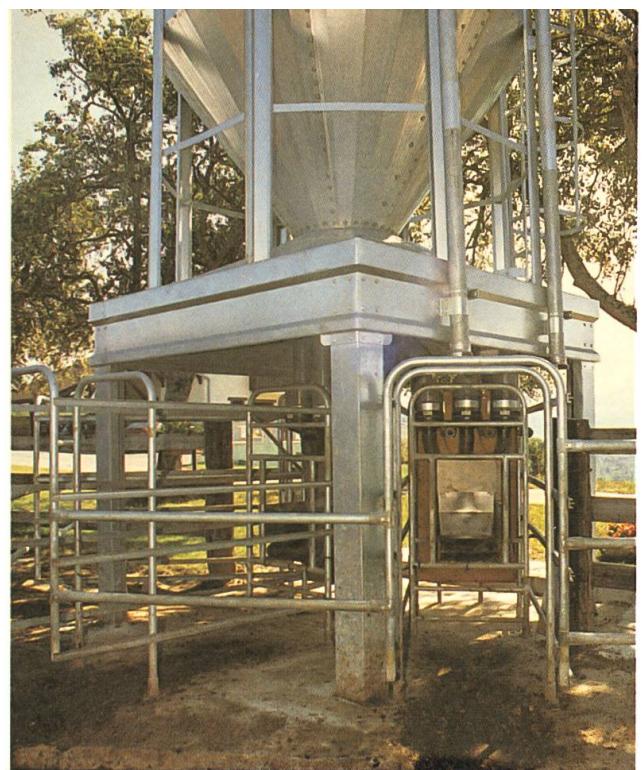
Les frères Humbert à Anilly (650 m d'altitude) mettent à disposition de chacune de leurs bêtes une surface de mouvement de 10 m<sup>2</sup> et une surface en litière profonde de 5 m<sup>2</sup> dans une réalisation originale construite il y a deux ans.

Chacune des fonctions des animaux et des hommes sont séparées dans cette réalisation pour 170 UGB dont 90 vaches séparées. La construction des bâtiments est simple à réaliser et peut se faire par l'exploitant lui-même. Si le besoin important en place est justifié au point de vue de la garde des animaux, les frères



... toutefois, la halle de stabulation libre, à l'extérieur, est idéale pour la garde du bétail.

Humbert le trouve également intéressant du point de vue des risques d'incendie. Si la construction était au départ prévue pour des animaux non-écornés, la situation a voulu que des animaux déjà écornés y soient placés. L'écornage étant en France comme en Suisse une question de sentiments, dans certaines régions de montagne en France une vache sans cornes est comme une soupe sans sel. Autour d'une importante surface bitumée, on trouve une place d'affouragement avec une fourragère centrale couverte, une aire de couche à front ouvert sur litière



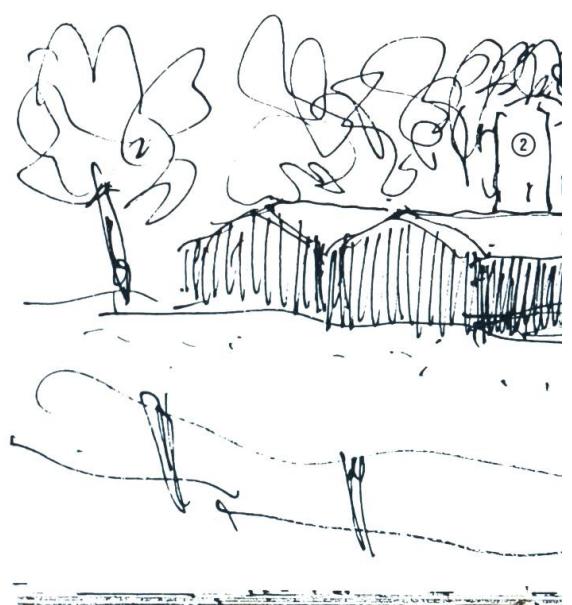
②



①

profonde (besoins en paille de 3 à 4 kilos par vache et par jour) ainsi qu'une salle de traite en épis 2 x 6, on trouve également à proximité les boxes à veaux.

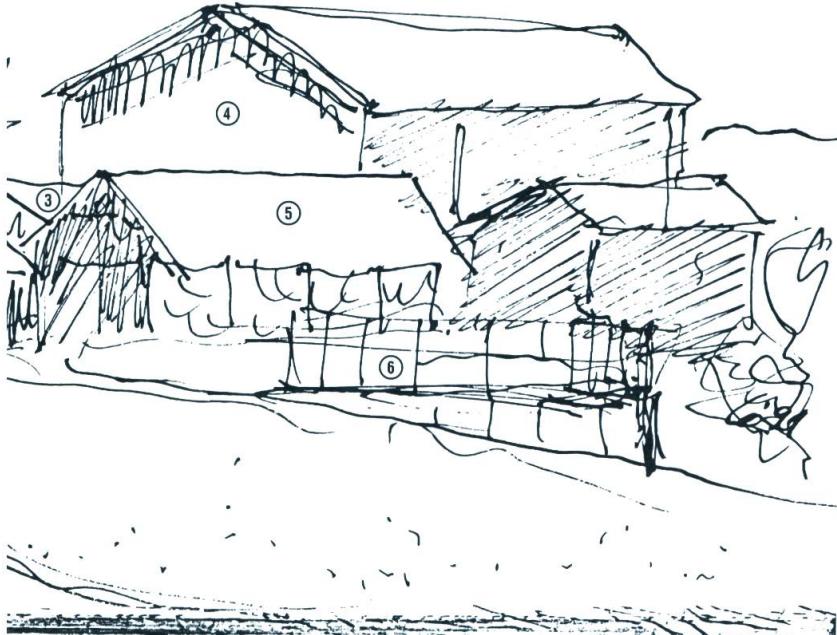
Le stockage des fourrages se trouve dans une halle séparée, avec pont roulant et séchage en grange. Ce bâtiment peut facilement être utilisé comme remise. La fosse à purin ou plutôt le lieu de stockage du lisier et des eaux de nettoyage a un volume de 300 m<sup>3</sup>. Aussi longtemps que les exploitants ne seront pas contraints de prévoir plus grand, ils continueront de laisser s'écouler



⑥



③



*Installation complète remarquable:  
l'idée devrait aussi faire son chemin en Suisse.*

① Halle de repos avec logettes

② Distributeur de fourrage

③ Chambre à lait intégrée à la salle de traite

④ Stockage de fourrage et jeune bétail dans les anciens bâtiments

⑤ Halle de fourrage ouverte avec filet brise-vent

⑥ Fosse à lisier reliée par un canal à l'étable à stabulation libre (système peu sûr)

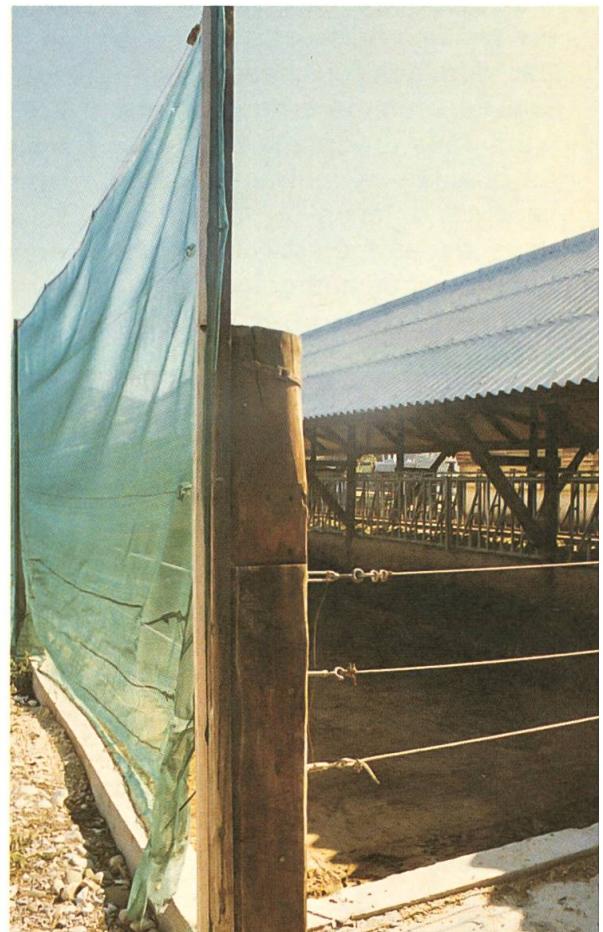
dans les prés ces «eaux teintées» ainsi désignées le maître des lieux.

Des bâtiments fonctionnels et de bons équipements techniques permettent un travail efficace: le temps de travaux pour un tel troupeau s'élève à 6 heures par jour, y compris 2 traites d'une heure et demie chacune pour 90 vaches. La plupart des vaches vèlent sans surveillance.

Le prix de l'ensemble de la construction et des installations s'élève à environ 6 millions de FF. Dans ceux-ci sont compris un tiers de travaux réalisés par les exploitants ou des membres de leur famille.

## Les niches à vaches

Chez les frères Jean-François et Daniel Marmoux à Coppone, on a choisi à la fois économique et écologique. L'exploitation de 90 UGB a une surface de 70 hectares. Les bâtiments, à nouveau



⑤

compartimentés suivant leur fonction, ne demandent qu'une faible surface pour les 60 vaches laitières. Ils comprennent deux halles de logettes, une halle pour l'affouragement, ouverte sur un côté et protégée par un filet brise-vent, et une salle de traite dans un bâtiment en «kit»; ils abritent également la chambre à lait, l'infirmerie et le boxe de mise bas. Le jeune bétail séjourne dans l'ancienne étable.

Dans cette exploitation, une fosse à lisier de 450 m<sup>3</sup>, adaptée aux besoins de l'exploitation, a pour la première fois réjoui les visiteurs; par contre, elle pourrait être davantage protégée par des barrières. Un distributeur automatique de concentrés (D.A.C.), avec 3 stations pouvant distribuer 4 fourrages différents est placé en plein air. Le prix de l'ensemble de la construction, désigné comme très avantageux, s'élève à près de 1,2 millions de FF. Ce prix est estimé à presque la moitié de ce qu'il coûterait en Suisse. Le stockage des fourrages secs, avec installation de séchage en grange, est situé dans un bâtiment annexe. La quantité de fourrage journalière est amenée de la grange dans la fourragère à l'aide d'une remorque autochargeuse.

**Remarque (chambre à lait et salle de traite):** En Suisse aussi, on peut intégrer la chambre à lait à la salle de traite. Toutefois, chacun ces deux locaux doivent être séparés de l'étable. Dans d'autres cas, la salle de traite pourra être une partie de l'étable; dans ce cas, cependant, la salle de traite sera toujours séparée. **Le rapport FAT no 273** donne toutes les indications utiles à ce sujet. **A la FAT, on obtient aussi une liste des produits pour la protection du bois pour étables, salles de traite et crèches.**

## L'état français facilite les moyens d'existence aux jeunes agriculteurs s'ils sont au bénéfice d'une formation agricole

En règle générale, les exploitations françaises sont gérées en G.A.E.C. (Groupement agricole d'exploitation en commun). Tout d'abord, cette forme juridique qui définit la collaboration entre les membres de la famille, offre la possibilité d'obtenir des crédits ainsi qu'une meilleure répartition des quotas si l'exploitation peut assurer le revenu de deux familles. De plus, un investissement ainsi que la dette qui en découle, pourra libérer une hausse équitable des quotas.

Du point de vue financier, la situation de départ des jeunes agriculteurs est alors facilitée. Ils ont droit (du moins dans les régions de montagne) à un capital initial de 150'000 FF et à des prêts offerts à des taux avantageux jusqu'à un montant de 450'000 FF. Dans ce contexte, il faut signaler qu'en France, la reprise d'une ferme se fait selon sa valeur courante et non selon la valeur de ses revenus (qui ne sont pas comparables aux nôtres). Le soutien n'est accordé qu'à partir de 21 ans pour une exploitation qui couvrira les besoins existentiels avec un contingent de 70'000 kg et une surface utile de 18 ha.

Les paysans qui entreprennent des rénovations importantes à leurs bâtiments et demandent le soutien des deniers publics doivent participer à un cours de sept jours (thème: constructions agricoles). Avant de soumettre les plans à l'architecte, le conseiller officiel établit, avec le maître d'œuvre, les premiers projets de planifications, devis inclus.

**En Suisse, on devrait pouvoir trouver un maître-d'œuvre désirant améliorer certaines structures d'exploitation selon le modèle ci-dessus.**

## Du poulailler au transfert d'embryons

La halle n'a servi que deux ans à l'engraissement des poulets. En 1984 on y a installé des logettes pour 90 vaches (aujourd'hui l'effectif est de 75 vaches) ainsi que des boxes pour les veaux. Une station pour la distribution automatique des concentrés a également été installée en 1984. Pour le jeune bétail, une étable à logettes à front ouvert pour 70 génisses a été dernièrement construite. Les logettes sont placées face à face

sur un socle en béton, le couloir d'affouragement est sur caillebotis. Pour des questions d'économie de travail, on ne paille pas! Prix de l'étable pour jeunes bovins 400'000 FF.

Cette exploitation gérée par Monsieur Duclos et ses fils a, avec 9340 kg de lait par vache, la plus grande productivité laitière de Haute-Savoie; depuis que les fils sont sur l'exploitation, les avantages de la transplantation embryonnaire sont largement utilisés. Le contingentement laitier est pour le moment de 565'000 kg, avec une limite de 200'000 kg par force de travail. La distribution de concentrés de 1400 kg par vache et par an surprend par sa faible quantité. L'exploitation de cent hectares ne dispose que de

peu de surface en propriété. Par rapport à l'emplacement de la ferme, les vaches peuvent sortir à l'extérieur, mais n'ont pas de pâturage. Une grande partie des parcelles est éloignée jusqu'à une distance de 12 km.

La location n'est pas assurée par contrat. Par contre l'exploitant dispose d'un droit de préemption en cas de vente des terrains, mais au même prix que des acheteurs potentiels Hollandais ou Danois. Pour des parcelles cultivées, on offre entre 1 et 3 FF par mètre carré.

## Produire en France... et livrer en Suisse

Les frères Vuarier à Saint-Julien en Genevois, par leur situation en «zone franche», livrent leur lait aux Laiteries Réunies de Genève. Le lait est payé à un prix qui se situe entre le prix français et le prix suisse. L'exploitation d'une surface de 55 hectares, comprend 115 UGB y compris 75 vaches laitières.

**Du point de vue construction, l'étable a été réalisée il y a deux ans, c'est une «stabulation libre sur litière profonde avec plan incliné» construite en rondins.** La légère pente du plan incliné et le piétinement des bêtes fait descendre le fumier dans le couloir d'alimentation d'où il est repris par un tracteur muni d'une pelle frontale.

Ce système a pour avantage qu'il demande moins de paille qu'un système sur litière profonde; de plus, les parois n'ont pas d'efforts à supporter. En pratique, la construction a été conçue en bois jusqu'au niveau du sol, économie oblige: un mur coûte environ 400 FF par mètre carré alors qu'avec une paroi en bois il faut compter 200 FF ! L'ensemble de

la construction a coûté 850'000 FF. Dans ce montant est comprise, une cour d'exercices répondant aux besoins des animaux. Sur cette exploitation, on livre en Suisse, mais on calcule et construit français. Détail piquant: une fosse à lisier est prévue mais sa réalisation tarde. Aussi comme que cela puisse paraître, le lisier ne peut pas être épandu sur les parcelles de la ferme car un centre d'achats devrait être construit à proximité. Par contre, cela fait le bonheur des producteurs de légumes genevois, car ils disposent dans cette ferme d'un fumier bien décomposé pour leurs cultures intensives.

## Le double ou la moitié

En moyenne les exploitations de Haute-Savoie sont deux fois plus grandes que la moyenne suisse. On peut dire de même pour le

contingent laitier. Par contre le prix du lait, les salaires et la construction, avec par exemple un prix de régie de 120 FF sont en règle générale divisés par deux. Il faut aussi tenir compte que les exigences françaises pour la protection des eaux et la protection des sites ne peuvent absolument pas être comparées avec les conditions suisses. Dans les exploitations laitières, il semble facile de pouvoir adapter les constructions du point de vue de la protection des animaux, car celles-ci sont légères et concernent des étables froides.

**Ce voyage nous a montré que dans les conditions de la CE il n'y a pas de miracles non plus. Il n'est pas toujours facile d'allier écologie et économie, mais des solutions simples existent et celles-ci devraient aussi être encouragées par les pouvoirs publics.**

Zw.

## Revue des produits

### En vogue: la herse rotative

Après les succès des rotors à dents de ces dernières années, la traditionnelle herse rotative revient à la mode. Les avantages sont connus: parfait aplanissement des champs, pas de matériaux humides ramenés en surface et formation réduite de mottes de terre. On sait également que la herse rotative et le rotor à dents se complètent très bien. En développant sa nouvelle herse rotative, l'entreprise Rau a fort bien su en tenir compte. Le rotor à dents Rototiller Rau, qui connaît un grand succès et la nouvelle herse rotative Cyclotiller Rau, tous deux équipés exactement des mêmes rouleaux porteurs interchangeables, ainsi que des rouleaux Packer, et peu-

vent être combinés aux semoirs portés.

Les dents robustes du nouveau Cyclotiller Rau permettent un excellent mélange du sol. Des effaceurs de traces de roue et des éclisses de retenue suspendues et réglables en hauteur constituent des accessoires intéressants. La profondeur de travail est réglée sur le support télescopique central. La formation d'ados à la jonction des passages peut être évitée grâce aux toupies extérieures dont les sens de rotation est dirigé vers l'intérieur.

Les nouvelles herses rotatives Rau sont disponibles dans les largeurs de travail 2,50, 3,00 et 4,00 m.

**Service Company à Oberbipp**